

Et il est

Résolu: Que l'avocat de la Cité soit prié de donner pour la prochaine assemblée son opinion sur le droit que peut avoir ce Conseil d'annuler le contrat passé avec la dite Compagnie, sous l'autorisation et en vertu du règlement No. 210.

12.—Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier ou faire examiner

(1) Le règlement No. 274 de la Cité de Montréal *re* Compagnie du Terminal, ainsi que tous amendements à ce règlement;

(2) Les règlements passés avec la Compagnie du Terminal par les ci-devant municipalités de Tétreaultville, Beaurivage et Longue Pointe;

(3) Le contrat intervenu entre la Compagnie du Terminal et M. Pierre Tétreault et le transport par ce dernier du dit contrat à la ci-devant municipalité de Tétreaultville;

(4) Les règlements ou contrats entre les ci-devant municipalités de Longue Pointe, Beaurivage et Tétreaultville et la Compagnie Suburban Tramway & Power Co., dont le nom a été changé en celui de "Public Service Corporation" à la dernière session de la Législature.

Messieurs les Commissaires soient priés de voir à ce que chacune des clauses des dits règlements soient respectées.

13.—Sur proposition de l'échevin L.-A.-LAPOINTE, appuyée par l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que les membres du Conseil ont appris avec un profond regret le décès de Madame Leclaire, mère de leur estimé collègue, l'échevin Leclaire, et ils offrent à ce dernier l'expression de leurs sincères condoléances dans le malheur qui l'a frappé.

14.—M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin MAYRAND,

Propose: Vu qu'un grand nombre d'ouvriers, contribuables de la Cité de Montréal, sont sans travail;

Que l'exécution immédiate à la journée des canaux d'égouts demandés par les propriétaires de la paroisse de St. Jean Berchmans dans le quartier St. Denis, fournirait de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers;

Que les ingénieurs du département des chemins retardent de fournir au Conseil et aux Commissaires un estimé du coût de la confection de ces travaux;

Et il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner instruction au surintendant du département de la Voirie de préparer sans délai un estimé des six égouts demandés par les contribuables de St. Jean Berchmans et de l'égout collecteur dans lequel devront se décharger ces égouts, de façon à être en état de faire rapport au Conseil d'ici huit jours.

15.—Sur proposition de M. l'échevin DUBEAU, appuyée par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que le Conseil s'adresse à la Législature à sa prochaine session pour obtenir le pouvoir de passer un règlement à l'effet d'imposer les taximètres aux voitures de place, et que le greffier reçoive instruction de voir à ce que ceci soit couvert par les avis.

16.—Par M. l'échevin N. LAPOINTE, *re* expropriation de la rue Notre-Dame Ouest.

Les questions suivantes sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre,

17.—Par M. l'échevin EMARD au sujet du service des tramways.

18.—Par M. l'échevin JUDGE, au sujet de l'établissement d'une voie d'évitement sur la rue Church.

19.—Par M. l'échevin DRUMMOND, au sujet du service des tramways, sur la rue Masson.

RAPPORTS.

20.—Du Bureau des Commissaires, transmettant un rapport des Avocats de la Cité au sujet du Forum.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

And it was

Resolved: That the Law Department be requested to give for the next meeting their opinion as to the right which this Council may have to annul the contract entered into with the said Company, under the authority and in virtue of by-law No. 210.

12.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider or have an official examine:

(1) The by-law No. 274 of the City of Montreal *re* Terminal Ry. Co., as well as all amendments to such by-law;

(2) The by-laws passed with the Terminal Co., by the former municipalities of Tetreaultville, Beaurivage and Longue Pointe;

(3) The contract entered into between the Terminal Co. and Mr. Pierre Tetreault, and the transfer by the letter of said contract to the former municipality of Tetreaultville;

(4) The by-laws or contracts between the former municipalities of Longue Pointe, Beaurivage and Tetreaultville and the Suburban Tramway & Power Co., whose name was changed to that of "Public Service Corporation," at the last session of the Legislature.

The Commissioners are requested to see that each of the clauses of said by-laws be complied with.

13.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the members of the Council have learned with deep regret of the demise of Mrs. Leclaire, mother of their esteemed colleague, Ald. Leclaire, and they beg to offer to the latter the expression of their sincere sympathy in his sad bereavement.

14.—Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. MALRAND,

Whereas many laborers, rate-payers of the City of Montreal, are without employment;

Whereas the immediate construction, by day work, of the sewers asked for by the proprietors of the Parish of St. Jean Berchmans, in St. Denis Ward, would provide work for a large number of laborers;

Whereas the engineers of the Road Dept. have not yet submitted to the Council an estimate of the cost of such works: and it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to give instructions to the City Surveyor, to prepare without delay an estimate of the cost of the 6 sewers asked for by the rate-payers of St. Jean Berchmans and of the main sewer into which these sewers are to empty, so as to be in position to report to Council within 8 days.

15.—On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That the Council apply to the Legislature, at its coming session, for power to pass a by-law to compel cab-men to provide their vehicles with taximeters, and that the City Clerk be instructed to see that this is covered by the notices.

(Ald. O'Connell dissenting).

NOTICE OF MOTION.

16.—By Ald. N. Lapointe, *re* expropriation of Notre Dame St. West.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

The following questions were put to the Board of Commissioners, with a request that replies be given thereto:—

17.—By Ald. Emard, concerning the street car service.

18.—By Ald. Judge, concerning the establishment of a siding on Church St.

19.—By Ald. Drummond, *re* street car service on Masson St.,

REPORTS.

20.—From Board of Commissioners, transmitting a report from the Law Department *re* Forum.

Consideration deferred at the request of Ald. Ward.